



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2025 12 03

OBJET :

**Rénovation thermique de la Maison Pour Tous :
demande de subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local
(DSIL 2026)**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi trois décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, Mmes Elodie Loretz, Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, Chloé Roig, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Alain Michellis, Mmes Martine Abellan, Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Michel Caruso et Mme Edwige Alunni.

Etaient excusés : M. Armand Gasiglia, Mmes Marie-Fleur Alquier et Kareen Woignier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que la commune dispose d'un bâtiment nommé « Maison Pour Tous » sis chemin du Gheit, permettant d'accueillir du public pour diverses manifestations dans la limite de 191 personnes, dont les séances de cinéma dans le cadre du programme itinérant du Département des Alpes-Maritimes.

Dans le cadre de sa politique pluriannuelle de rénovation de ses logements et bâtiments et avec l'objectif de diminuer le coût de la facture énergétique, la commune envisage, pour l'année 2026, de procéder à la rénovation thermique de ce bâtiment avec le remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur et le remplacement des menuiseries extérieures.

Un diagnostic thermique a été réalisé en date du 2 décembre 2025 concluant que ces aménagement vont induire une amélioration de performance de consommation d'énergie de 41,3 %.

Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver ce programme de travaux d'un montant prévisionnel de 186.000,00 € HT.

Afin d'en permettre la réalisation, il propose également de solliciter le concours financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL 2026) à hauteur de 40 % du coût des travaux et celui du conseil départemental à hauteur de 30 % .

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après avoir délibéré,**

Approuve le programme de travaux portant sur la rénovation thermique de la Maison Pour Tous, sise chemin du Gheit, pour un montant prévisionnel de 186.000,00 € HT.

Sollicite le concours financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL 2026) à hauteur de 40 % du coût des travaux et celui du conseil départemental à hauteur de 30 %, selon le plan de financement suivant :

Coût de l'opération (HT) :	186.000,00 € HT
Subvention Etat – DSIL 2026 (40 %) :	74.400,00 €
Subvention Département 06 (30 %) :	55.800,00 €
Autofinancement :	55.800,00 €

Autorise le maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents en lien avec ces demandes de subvention.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 26

Pour : 26

MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mmes Nadine Ezingear, Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérangioli et Mme Sylvie Carletto

Contre : 0

Abstentions : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20251203-20251203-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2025

Publication : 08/12/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance

Elodie LORETZ

Le Maire,

Francis TUJAGUE